

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET FINANCEMENTS EUROPEENS

JOURNÉE TECHNIQUE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES

Lundi 18 avril 2011 à Vaulx-en-Velin (69)

Contexte :

Au travers de sa Politique de cohésion, de la Politique Agricole Commune 2 et des différents programmes d'intervention directs de la Commission, l'Union européenne offre son soutien aux opérations mises en place par les collectivités. Les structures gestionnaires de milieux aquatiques sont, elles aussi, éligibles à ces fonds.

Pour la période 2007-2013, la Région Rhône-Alpes bénéficie d'une enveloppe de 1,2 milliard d'euros au titre des fonds européens (FEDER, FSE et FEADER) auxquels s'ajoutent les programmes de coopération territoriale (Interreg) et les programmes thématiques gérés directement par la Commission européenne (Life +).

La mise en œuvre d'opérations dans le cadre de ces programmes nécessite un important travail de préparation et un suivi rigoureux. Par ailleurs, elle implique souvent l'embauche d'un-e chargé-e de mission pour l'animation et le suivi technique et financier du projet.

Objectif :

Fournir aux gestionnaires de milieux aquatiques les bases du fonctionnement des fonds européens et leur présenter les clés d'entrée dans les différents programmes.

Apporter les fondamentaux d'une méthodologie de montage de projet européen.

Présenter des retours d'expériences de financements européens mobilisés par des collectivités locales dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques et de l'eau pour que les participants puissent échanger et bénéficier de leurs expériences.

Publics :

Techniciens de rivière et chargés de mission des procédures de gestion des milieux aquatiques (SAGE et contrat de rivière), techniciens et ingénieurs des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'État, élus, bureaux d'études, étudiants, chercheurs.

En partenariat avec :



Avec le soutien de :

Rhône-Alpes Région



établissement public du ministère
de l'écologie, du développement
et de l'aménagement durables

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

09h00

Accueil des participants

09:30 Financements européens : principaux fonds et modalités de financements

Éléments de compréhension du fonctionnement des fonds européens FSE, FEADER, FEDER et INTERREG : principes, règles d'éligibilité et modalités d'attribution. Repérage des programmes communautaires susceptibles d'apporter des financements aux gestionnaires de milieux aquatiques.

Aurélie BOUGEL - Région Rhône-Alpes

10:30 Le montage de projets européens

Présentation d'une méthodologie du montage de projet européen : identification des principales étapes et méthodes de construction d'un projet.

Olivier FERRY - Office National des Forêts (ONF)

11:30 Un projet de coopération territoriale : « Géni'Alp - Génie végétal en rivière de montagne »

Dans le cadre du programme Interreg Franco-Suisse, des organismes de recherche, syndicats de rivière, collectivités et l'Association Rivière Rhône Alpes ont monté en commun le projet Géni'Alp. Présentation des étapes du montage, du management et des principales actions. Zoom sur le chantier pilote du SM3A.

Hervé FAUVAIN - Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et ses Abords (SM3A)

Cécile ÉTIENNE - Région Rhône-Alpes

12h30

Déjeuner

14:30 Life Nature sur la Rivière d'Ain

Le SMBVA a porté un projet Life Nature sur un site Natura 2000. Présentation générale du programme LIFE et des différentes étapes du projet du SMBVA : idée, montage, actions, gestion administrative et financière et bouclage.

Nicolas GREFF - Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Rhône-Alpes (CREN)

Catherine PETIT - Grand Parc Miribel-Jonage / Ex-Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Ain

Céline THICOIPÉ - Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Ain

15:30 Utilisation du fonds FEADER dans le cadre de la gestion des milieux aquatiques

Cumul de deux procédures dans le cadre d'un contrat de rivière : financement d'une partie des études par le FEADER.

Xavier DE VILLELE - Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy (SYMILAV)

16h30 Discussions

17h00

Fin de journée



PLAN D'ACCÈS

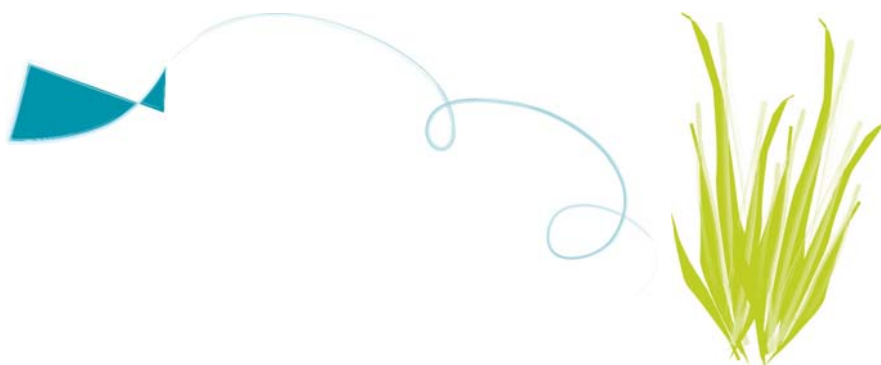
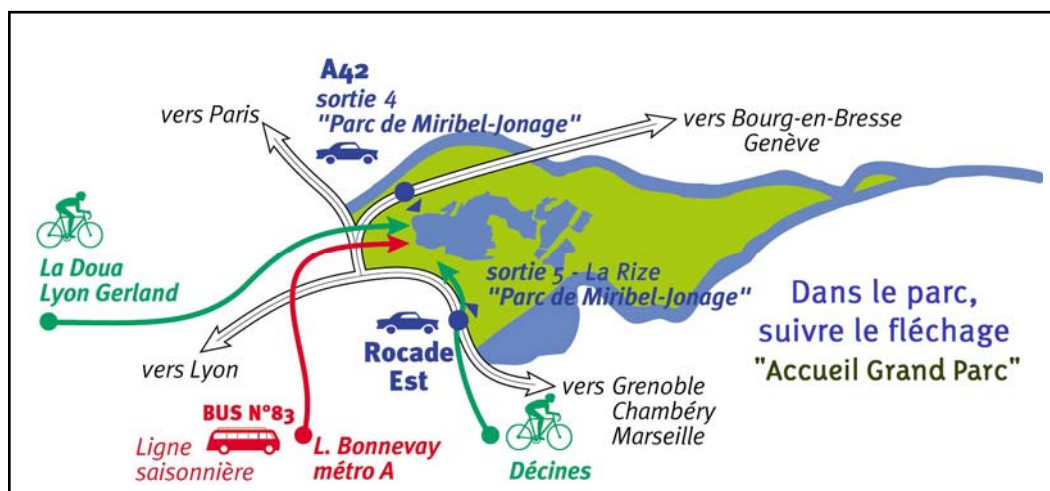
Grand Parc Miribel Jonage
Chemin de la Bletta
69120 Vaulx-en-Velin
Tél. : 04 78 80 56 20

• **En voiture**

Depuis Lyon, A42, direction Genève :
Sortie 4 - Parc de Miribel Jonage
Rocade Est : Sortie 5 - Parc de Miribel
Jonage.

• **En vélo**

Piste cyclable reliant Lyon Gerland au
Grand Parc via la Doua et la Porte Croix-
Luizet.



Gestion des milieux aquatiques et financements européens

Bulletin d'inscription à retourner avant le **11 avril 2011**

À l'Association Rivière Rhône Alpes > 7 rue Alphonse Terray > 38000 Grenoble - ou par fax : 09 55 07 64 75 - ou par mél : arra@riviererhonealpes.org

Je participe à la journée du **18 avril 2011 à Vaulx-en-Verin (69)**

MES COORDONNÉES

Nom : Prénom :

Fonction :

Organisme :

Adresse professionnelle:

Code postal : Ville :

Tél. : Fax :

Mél :

COORDONNÉES DE FACTURATION (si différentes)

Organisme :

Service :

A l'attention de :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Fax :

Mél :

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Elles peuvent en outre être utilisées à des fins d'information concernant les activités de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant »

TARIFS INSCRIPTION JOURNÉE

Au titre des frais d'organisation : café d'accueil, déjeuner et recueil des interventions
TVA non applicable, article 293B du CGI

	Adhérent	Non adhérent
Demandeur d'emploi	<input type="checkbox"/> 25 €	<input type="checkbox"/> 40 €
Personne salariée	<input type="checkbox"/> 60 €	<input type="checkbox"/> 80 €

ANNULLATION : toute inscription qui n'aura pas été annulée 3 jours avant la date de la rencontre devra être réglée.

ADHÉSION 2011

L'adhésion à l'association Rivière Rhône Alpes permet de participer à des événements réservés aux adhérents, de bénéficier de tarifs préférentiels lors des manifestations, d'être informé des activités de l'association et de les orienter en fonction de vos attentes. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.

Recherche d'emploi 12 €
Personne salariée 30 €
Personne morale 250 €

Merci de renvoyer votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque de règlement à l'ordre de Rivière Rhône Alpes
ou d'un bon de commande administratif à : Rivière Rhône Alpes > 7 rue Alphonse Terray > 38000 Grenoble
Une facture acquittée et une attestation de présence vous seront envoyées suite à la journée

Domiciliation	Établissement	Guichet	N° de compte	Clé RIP
La Poste, centre financier de Lyon	20041	01007	1191943 N 038	37

Rivière Rhône Alpes est une association loi 1901, non assujettie à la TVA, enregistrée sous le n° W381001810 en Préfecture de l'Isère
Code NAF : 9499Z > Numéro SIRET : 440 502 797 00044

Questionnaire

Afin de répondre au mieux à vos attentes, merci de nous indiquer ci-dessous quels sont les questions et les points que vous souhaitez voir traités :

.....